

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **100 (1964)**

Heft 35

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

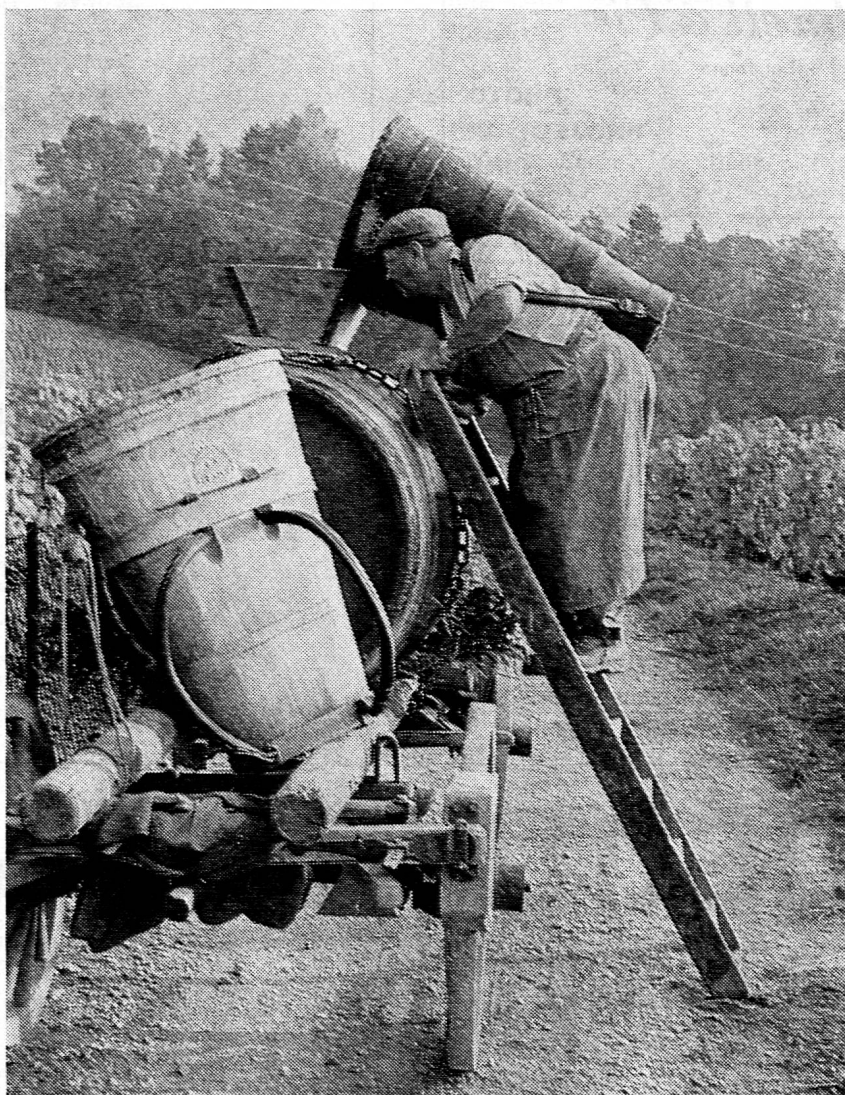
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



*Je vois combien il faut, sur la colline en flamme,
De peine, de sueur et de soleil cuisant
Pour engendrer ma vie et pour me donner l'âme...*

« L'Âme du Vin », de Baudelaire.

assurance

scolaire neuchâteloise

Chaque automne, le corps enseignant distribue aux élèves des deux premières classes primaires le matériel de l'ASSURANCE SCOLAIRE NEUCHATELOISE, œuvre éducative d'assurance et de prévoyance mise sur pied par la

Caisse cantonale d'assurance populaire

avec l'appui de l'Etat de Neuchâtel.

LA PHOTO d'amateurs constitue une distraction à laquelle s'ajoute une volonté d'émulation qui ne cesse de se renouveler

Appareils, films, travaux soignés

TOUT chez le SPÉCIALISTE

R. Schnell & Cie

Place St-François 4, Lausanne

**PHOTO
PROJECTION
CINÉ**

**BANQUE B G
GENEVOISE C C
DE COMMERCE
ET DE CRÉDIT**

Genève rue Diday 2

Agences à **Versoix**
Vésenaz
Petit-Lancy
Grand-Lancy
Vernier

Case postale Stand 155
Téléphone 24 22 60
Adr. télégr. Bancocred
Télex 22 320 et 22 951
Genève

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants et d'institutrices privées
- Préparation au diplôme intercantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.

Pour vos imprimés



une adresse

Corbaz s.a.
Montreux

Konstruvit la colle pour chacun

ne sèche pas dans son tube



Nouveau

Tube muni de la fermeture spéciale tenant lieu à la fois de spatule et de dispositif pour suspendre



Fr. 1.25 et Fr. 2.25 dans les papeteries, drogueries et quincailleries

Konstruvit fixe le papier, le carton, le bois, le cuir, les textiles, le métal ou les feuilles d'acétate, le cuir et la mousse synthétiques, etc. sur le bois, le papier, le carton, le plâtre, le verre, etc.

Nouvelle série de sujets de bricolages

Découper ce BON, le coller sur carte postale au moyen de «Konstruvit» et l'envoyer à:
Colles Geistlich,
8952 Schlieren
Ne pas oublier le nom de l'expéditeur!

BON

Contre l'envoi de ce BON, vous recevrez les trois sujets de bricolages en couleurs
Papa bricole avec nous
«le St. Nicolas», «les poissons» et «les deux autos» divertiront toute la famille

Partie corporative

VAUD VAUD

Et voici... CRÊT-BÉRARD 64

Cours de perfectionnement

Rappel des dates : du lundi 26 octobre à 9 heures
au mercredi 28 octobre à 15 heures.

Programme :

- A. **Histoire I** : programme du degré moyen.
B. **Histoire II** : programme du degré supérieur.
Des collègues, des maîtres d'application préparent pour vous le programme de travail suivant :

- Schéma de leçons.
- Utilisation des moyens audio-visuels.
- Utilisation du flanellographe.
- L'histoire illustrée.
- Travaux manuels.
- Centres d'intérêts.

C. Méthode Cuisenaire :

1. Cours d'initiation.
2. Cours de développement : réservé aux maîtres et maîtresses ayant déjà suivi des cours (à justifier).

Conférences :

Dans le cadre des cours organisés ci-dessus, nous aurons le plaisir d'entendre :

- I. Monsieur **Berthold Beauverd**, inspecteur, dans un exposé mathématique « **La théorie des ensembles** ». Application de cette théorie au programme d'étude

de la section enfantine, des degrés supérieurs et moyens et à l'enseignement des éléments de géométrie.

- II. Monsieur **Roger Logoz**, professeur d'histoire, dans une conférence sur « **L'origine des partis politiques** ».

Sortie :

Visite du château d'Oron sous la conduite de notre collègue H. Liard.

Soirée récréative :

Nous avons pu nous assurer le concours de **Pierre Boulanger** ; il se fera une joie de nous présenter ses plus belles déclamations.

Horaire :

Voir l'« Educateur » No 34 du 2 octobre.

INSCRIPTIONS :

En retournant le bulletin ci-dessous dûment rempli, à notre secrétariat SPV, ch. des Allinges 2, Lausanne. Délai d'inscription : **15 octobre**.

Vous pouvez-vous inscrire :

- comme **internes** (cours logement, pension) prix Fr. 45.— pour les membres SPV (Fr. 60.— pour les non-membres).
- comme **externes** (cours et trois dîners) prix Fr. 25.— pour les membres SPV (Fr. 35.— pour les non-membres)
- comme **partiels** (compléter le bulletin d'inscription).

Le Comité central.

A détacher

Bulletin d'inscription

à remplir et à retourner au
Secrétariat SPV, Allinges 2, Lausanne.
Délai d'inscription : 15 octobre

Je m'inscris :

(Souligner ce qui convient)

comme interne

comme externe

comme « partiel »

Je m'inscris pour les repas suivants (à remplir par les « partiels » seulement)

déjeuner _____

dîner _____

souper _____

1er jour 2e jour 3e jour

(Tracez des croix pour ce qui est désiré)

Je suivrai le cours :

- a. Histoire I
- b. Histoire II
- c. Calcul « méthode Cuisenaire »

Je paierai le montant de ma participation au début du cours :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse complète : _____

No de téléphone : _____

Signature : _____

du bulletinier...

Les activités reprennent partout : les vacances sont bien finies !

Il en découle une « pluie » de communiqués, qui m'empêchent de publier aujourd'hui la suite du condensé de l'étude du Dr Stauffer sur « Les réserves de main-d'œuvre qualifiée ».

Les numéros 32 et 34 contenaient chacun une faute d'orthographe à faire rougir le responsable... et obliger le lecteur à un effort supplémentaire :

Vérification des doubles fébrilement effectuée, il ne s'agissait que d'erreurs typographiques : Ouf !

Malgré la place limitée, je ne puis résister à la tentation de vous soumettre une information. Le fait est navrant, mais je préfère néanmoins le conter sur un ton plaisant. Voici :

Vous croyez peut-être qu'un portique de perches à à grimper sert à grimper ?

Détrompez-vous ?

Il sert à... abriter une roue de char,
le pilier démolé d'une fontaine,
et... une ancienne porte d'église !

Ou bien, imaginez-vous qu'un terrain réservé pour la gymnastique et les jeux est sacrifié ainsi, sans profit pour l'économie du pays ?

Erreur :

On y fait paître de paisibles « modzons » !

Question : Serait-ce dans un pays en voie de développement ?

Réponse : Mais non, c'est chez nous, et c'est .. vrai !

P. B.

Chantier de «Vacances des jeunes »

Acquis en mai 1963, le terrain de « Vacances des jeunes », à l'Allemagne sur Le Lieu, connut une activité grandissante. Après les terrassements, faits par nos soins, pour l'installation du « village de toile », un véritable chantier connaît maintenant un travail intense.

Les grands moyens mécaniques

Dès la fin des camps de 1964, compresseur, perforatrices, pelle mécanique entrèrent en action, afin de réaliser la première étape de la construction d'un Centre de vacances pour la jeunesse vaudoise.

Ces jours-ci, les entrepreneurs vont ériger les murs d'un petit bâtiment destiné à abriter, au sous-sol, un bloc sanitaire avec lavabos, WC et, plus tard, douches ; au rez-de-chaussée, des locaux de rangement pour notre abondant matériel, locaux pouvant servir durant les camps, de terrasses couvertes et de lieux d'activités.

Alimentation en eau : une citerne de 30 000 litres, pourvue d'un filtre approuvé par le Service des eaux, recueillera les eaux pluviales, tandis que sera mise en place une fosse de décantation pour les eaux usées, avec écoulement dans un puits perdu.

Et que ça saute !

Les terrassements de cette première implantation présentèrent de sérieuses difficultés, à cause des blocs de pierre et de la roche. Il fallut faire sauter ce calcaire partout où la pelle mécanique s'avérait impuissante. Des coups de mines commandés électriquement vinrent à bout de cette résistance.

C'est bien dans la ligne de l'action de « Vacances des jeunes ». Des obstacles se présentent, il faut que ça saute !

Et ça saute grâce aux appuis des membres de la SPV qui soutiennent par leur générosité et leur collaboration les efforts incessants des responsables. Merci de tous ces encouragements.

Puissent-ils être toujours plus nombreux, les collègues prenant conscience de l'urgence d'un tel effort en faveur des jeunes de chez nous.

M. Barbey.

Association vaudoise des directeurs de chant

L'assemblée annuelle de notre association aura lieu samedi 17 octobre à l'Aula de l'Ecole normale.

Pour donner suite au vœu exprimé en 1963, nous avons réparti notre programme entre l'après-midi et le soir :

14 h. 45 : Séance administrative (renouvellement du comité). Causerie-audition de P.-A. Gaillard : Esquisse d'une histoire musicale suisse. Concert par l'Ensemble vocal de Lausanne, que dirige Michel Corboz.

18 h. : Repas facultatif.

20 h. 15 : Travail choral (méthode active !) sous la conduite de François Pantillon.

Chers collègues, nous espérons vous voir nombreux entourer Jean Rochat qui présidera pour la dernière fois. Nous lui adressons d'ores et déjà notre témoignage d'admiration et de profonde reconnaissance.

Tous ceux que le chant choral intéresse sont cordialement invités à assister à notre assemblée. Cas échéant, nous enregistrons avec joie leur inscription comme membre de l'AVDC.

Les maisons d'éditions de musique chorale seront présentes avec leurs toutes dernières nouveautés : une aubaine avant la reprise des répétitions !

Pour le comité : P. Arn, Montblésson.

Groupe de dessin

C'est le vendredi 16 octobre que reprendra notre activité. La séance consacrée à l'organisation de notre programme d'hiver et à l'examen de travaux d'élèves commencera à 20 h. 15. Ceux qui désirent se retrouver plus tôt pourront venir souper dès 18 h. 15 — Lausanne, Restaurant du Grand-Chêne (salon rose). Bienvenue à tous ceux qui désirent participer à notre activité.

Ceh.

AVMG : Région Morges - La Côte

Nous invitons tous nos collègues, de la Morges à la Versoix, à participer à notre course d'orientation du mercredi 21 octobre, à 14 heures. Pour tous renseignements, s'adresser à R. Fehlbaum, av. Chanel, Morges.

Mémento

16 novembre 1964 à 18 h. 15 et 20 h. 15 : Groupe de dessin, Grand-Chêne, salon rose.

17 novembre 1964 à 14 h. 45 : E. N., assemblée des directeurs de chant.

21 novembre 1964 à 14 heures : Morges, course d'orientation.

Collectivité SPV de la SVSM

Comme nous l'avions déjà annoncé à nos assurés, la Société vaudoise des secours mutuels a fait l'achat d'un centre électronique. Le démarrage de cet ordinateur ne va pas sans poser de gros problèmes. Ainsi, l'envoi

des bulletins trimestriels de cotisations, qui se faisait habituellement fin septembre début octobre, sera quelque peu retardé. Nous prions nos assurés de ne pas s'impatienter. Les retards toucheront surtout ceux qui sont entrés récemment dans la société ou ceux qui ont demandé une modification d'assurance.

L'administration centrale (qui a pris à sa charge divers travaux administratifs confiés autrefois aux secrétaires-caissiers) estime que tous les retards dus à la mise en place du centre électronique seront rattrapés d'ici la fin de l'année.

Nous profitons de l'hospitalité de ces colonnes pour rappeler aux membres de la collectivité SPV qu'ils ont le devoir de demander une feuille-maladie dans les 3 jours qui suivent la première consultation ou visite, quel que soit le médecin consulté. Quand un malade consulte un médecin indépendant, il doit demander une feuille-maladie. Cette dernière accompagne les certificats « initial et final » que doit délivrer le médecin avec sa note d'honoraires. Le moyen le plus simple, le plus efficace (celui aussi qui cause le moins d'erreurs) pour demander une feuille-maladie est la carte postale.

Nous rappelons encore que la note d'honoraires du médecin indépendant, accompagnée des certificats initial et final, ne peut être prise en considération que si ces pièces sont elles-mêmes accompagnées de la feuille-maladie délivrée sur demande au début de la maladie.

On nous demande très souvent : en cas d'hospitalisation, que se passe-t-il ? Faut-il une feuille-maladie ? La réponse est la suivante : il y a deux sortes d'hospitalisations. La première est celle en chambre commune d'un établissement ayant signé la convention vaudoise d'hospitalisation. Dans ce cas, une feuille spéciale dite d'hospitalisation est délivrée par le secrétaire-caissier au début du séjour. La seconde est l'hospitalisation en chambre privée, en clinique, ou dans un établissement n'ayant pas signé la convention susdite. L'assuré doit alors conserver toutes les pièces, notes et factures, et les adresser au secrétaire-caissier avec la note d'honoraires du chirurgien s'il y a eu opération. En possession de toutes les pièces, le Bureau central effectue un règlement global, au vu des notes, acquittées ou non.

Nous nous excusons de l'aridité de ces lignes, mais une collectivité de 1400 membres ne peut marcher normalement sans un minimum d'ordre. Nous remercions tous ceux qui, depuis des années, se conforment scrupuleusement aux indications données ci-dessus, facilitant ainsi le secrétaire-caissier et s'assurant un règlement rapide de leurs affaires.

Fernand Petit

Association suisse du Bébé-Orchestre

Président : J.H. Bernard, Vallombreuse 83, Prilly

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS A L'EXPOSITION NATIONALE 1964

Mercredi 30 septembre à 17 h. — Théâtre de l'Exposition. Concert d'ensemble des sections Berne, Neuchâtel, Vaud et Valais.

Lundi 5 octobre à 13 h. 30, aux Tréteaux. Leçon-type de Bébé-Orchestre donnée par M. J.H. Bernard, directeur.

Mercredi 7 octobre à 13 h. 30 — Théâtre scolaire. Audition donnée par le Bébé-Orchestre de Vevey. Direction : Mme Radrizzani.

Mercredi 7 octobre à 18 h. 15 — Halle des Fêtes. Audition donnée par les Cadets Vaudois (formés au Bébé-Orchestre). Direction : M. Francis Bernard.

Mercredi 14 octobre à 17 h. — Théâtre scolaire.

Audition donnée par le Bébé-Orchestre Ecublens-Chavannes-Renens. Direction : M. Louis Dépassel.

Mercredi 21 octobre à 17 h. — Théâtre scolaire.

Audition donnée par le Bébé-Orchestre de Lausanne.

Postes au concours

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux. Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique, Service primaire, jusqu'au 14 octobre 1964.

Mont s/Rolle. — Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 19 octobre 1964.

Roche. — Institutrice primaire. Entrée en fonctions : Direction : M. J. Ribolzi. rentrée d'automne.

La Tour de Peilz. — Maître de gymnastique. Entrée en fonctions : le plus tôt possible.

La Joie de Lire

Bourg-de-Four 38 - GENÈVE

Spécialiste des livres d'enfants

BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE - LIBRAIRIE D'ENFANTS



Aberegg-Steiner & Cie S.A.

Fliederweg 10, Berne 14

La maison de confiance pour la confection de vos

CLICHÉS

Duplicata - Galvanos - Stéréos - Photolithos

Instituteur zurichois, marié, cherche chambre et pension à Lausanne, pour durée semestre universitaire d'hiver, à partir du 15 octobre.

Offres à la Croix-Rouge Suisse, 5 rue Centrale, Lausanne.

Collègue vend pour cause de santé

Dauphine

57, semi-automatique, en parfait état de marche, 42 000 km. Moteur, carrosserie très soignés, 2 pneus neufs, batterie sous garantie 1 an. Tél. (021) 26 08 05.

Hôtel Europe

Restaurant ●

Montreux

Hôtel du Port - Villeneuve

Bar « La Soute » G. Esenwein, prop.

GENEVE

GENEVE

Centre d'information UIG

Agape du 28 septembre — Le dernier lundi de chaque mois, que nous consacrons à un repas amical, est comme un jalon dans notre activité bourdonnante. Celui du 28 septembre revêtait une importance particulière. Il marquait en effet le début d'une nouvelle étape, non pas en ce qui concerne notre tâche, mais le cadre où nous aurons à l'accomplir désormais quelques années durant. Ce changement de local est, de l'avis général, fort apprécié, car nous sommes comme chez nous, au rez-de-chaussée d'une maison sans prétention, mais qui donne sur la cour d'une ferme, en plein verger.

Ce transfert a été rendu possible grâce aux démarches de notre responsable et à la compréhension des conseils administratifs et municipal de Vernier : 4 locaux aménagés aux frais de la Commune et mis à notre disposition. Notre reconnaissance — celle du Centre comme celle de l'UIG — nous tenons à l'exprimer par la voix du président de notre association, R. Hutin, aux autorités qui avaient répondu à notre invitation : le maire de Vernier, notre collègue Philippe Aubert, M. Emmenegger, conseiller administratif (M. Pittard s'était fait excuser) et le président du Conseil municipal, M. Tomascia.

Au dessert qui couronna une succulente fricassée que 22 convives savourèrent au Restaurant Bellevue, les mots qui devaient être dits le furent aussi bien par Hutin dans son compliment que par Aubert dans son allocution. Cinq minutes de discours suffirent à traduire la joie des uns et des autres, et les conversations se poursuivirent au fil de l'actualité, animée par certains événements nous touchant de près. Silence ! on tourne.

Vente de soldes — Pourquoi pas ? La demande de quelques-uns de nos travaux n'a pas correspondu à l'offre, ce qui est normal du fait que nous ne cherchons pas à créer des besoins artificiels à l'aide d'une publicité tapageuse. En revanche, sur les 22 études publiées, 4 sont déjà épuisées et 10 sur le point de l'être.

D'autre part, nous tenions à marquer notre installa-

tion à la « Ferme Dufour » par un avantage offert à tous ceux d'entre vous qui saisiront l'occasion d'en profiter, au cours d'une visite de nos locaux, un de ces prochains lundis.

Nous vous rappelons que le Centre UIG n'est pas une tour d'ivoire : c'est un atelier de loisirs où chacun est le bienvenu pour donner un coup de main à l'équipe habituelle aux prises avec la partie artisanale de son activité.

Voici les travaux que nous soldons à **moitié prix** :

Langage II enf. 1e-3e	56 fiches	Format A4	Prix 3 fr.
Calcul			
Corrigé manuel	4e 104 fiches	Format A5	Prix 2 fr.
Histoire	6e 133 fiches	Format A4	Prix 5 fr.
illustrée	7e 183 fiches	Format A4	Prix 6 fr.
			Ensemble : 10 fr.

Instruction

civique 7e-8e 48 fiches Format A5 Prix 2 fr.

En vente au local de Vernier, chaque lundi jusqu'au 7 décembre 1964, de 16 h. 30 à 19 h., ces études ne seront pas envoyées par la poste ni rééditées après épuisement.

Palais de Beaulieu de Lausanne**Chefs-d'œuvre des collections suisses**

L'UIG organise à votre intention une visite à cette exposition sous la conduite experte de M. François Daulte, diplômé de l'Ecole du Louvre.

JEUDI 22 OCTOBRE

Inscriptions jusqu'au 15 octobre auprès de Mlle Meyer, présidente de l'UIG dames (16, rue Dancet). Rendez-vous à 13 h. 30 en face de l'église du Sacré-Chœur.

NEUCHATEL

NEUCHATEL

Cartel syndical neuchâtelois

Il a eu son assemblée annuelle au Locle, le 26 septembre. Nous précisons qu'il ne s'agit pas du Cartel VPOD. Y étaient délégués : M. Jean John et le soussigné.

M. Pierre Reymond, avec sa clarté et sa cordialité habituelles, présidait. Son rapport de gestion retraça l'activité syndicale dans notre canton au cours de cette dernière année. On vit qu'aucun sujet d'ordre économique ou social n'échappait à l'œil attentif du président et à son souci du bien-être de son prochain : conjoncture actuelle, contacts avec d'autres associations syndicales, révision de l'AVS, protection des locataires, construction de logis à loyers modérés, allocations familiales, etc.

La séance se termina par un remarquable exposé, fort bien documenté, de M. Fritz Bourquin, conseiller

d'Etat, sur « L'économie neuchâteloise face aux problèmes actuels ». L'orateur convainquit son auditoire du danger de la passivité et de la stagnation ; il fit un appel à la vigilance du gouvernement et du peuple. Il parla de l'implantation désirable de nouvelles industries, fit une allusion favorable à la raffinerie de pétrole et à la fabrication du ciment dans le Bas, mais souligna la nécessité de maintenir un sain équilibre entre l'agriculture, la viticulture et l'industrie. Les autorités en ont conscience et ont à cœur d'encourager les initiatives qui puissent profiter à l'économie générale et aux intérêts supérieurs de la communauté. Cette causerie étayée d'arguments solides, fondée sur des données statistiques éloquentes et incontestables valut au conférencier des applaudissements nourris.

W. G.

Neuchâtel**Derniers échos d'un quarantième anniversaire**

Lorsqu'il vint de Cortaillod il y a sept ans, notre collègue M. Roger Gauchat avait dans ses bagages les lumineux souvenirs du village qu'il venait de quitter. Il s'installait à La Coudre et devint avec nos collègues Maurice Thiébaud et feu Jean Nussbaumer un des doyens de notre corps enseignant.

Né maître d'école avec une formule de brevet d'aptitudes pédagogiques dans son berceau, notre collègue mit un grand zèle à remplir sa tâche. Alerté, il apparut chaque jour sur le chemin de l'école, à l'heure où toutes les bonnes volontés sont mobilisées pour le repas des choses de l'esprit.

Nous savions que Roger Gauchat aimait son métier, mais tôt nous avons constaté qu'il ne ménageait ni son temps; ni sa peine et que les efforts faits par lui pour enrichir son enseignement conféraient par-là même plus de dignité à notre vocation.

Ces efforts, il les fait encore; il les fera jusqu'à la fin de sa carrière. Nous savons tout cela. Certains d'entre nous ignorent cependant que si ce collègue pratiqua à l'égard de nous tous une sincère sollicitude, il consacra à sa mère de longues années de dévouement.

Impuissants à dire tout ce que le cœur peut endurer de joies et de renoncements, les mots ne sont pas de mise ici. Mais il est hautement désirable que l'on sache ceci: si notre collègue ne s'aventura pas sur tous les chemins, il marcha sa vie durant dans les voies de la bonté et de l'amitié. Il comprit le poète:

« Elle dit, la voix reconnue,
Que la bonté, c'est notre vie,
Que de la haine et de l'envie,
Rien ne reste, la mort venue ».

Roger Gauchat est chrétien, riche d'une foi solide et agissante. A l'heure où le contact journalier d'amis sûrs et compréhensifs est chose précieuse pour nous tous, le geste fraternel, l'attitude conciliante d'un tel collègue nous auront fait beaucoup de bien. Nous le remercions de cette fidélité à notre égard.

De vrais amis, notre collègue en compte beaucoup, des amis inconnus de lui aussi, de ceux que le poète a si justement reconnus:

« Il vous naît un ami, et voilà qu'il vous cherche,
Il ne connaîtra pas votre nom ni vos yeux,
Mais il faudra qu'il soit touché comme les autres
Et loge dans son cœur d'étranges battements
Qui lui viennent de jours qu'il n'aura pas vécus ».

Dans la moderne maison que son attachement au sol natal (Lignièrès) a fait édifier sur les fondations de celle de ses parents, notre ami repense sa vie. Cette dernière se déploie devant lui comme un des plus beaux champs de ce village. Fertile, cette vie a donné de généreuses récoltes. Née un beau matin d'été, elle s'est souvenue d'un décor, d'une ambiance: ceux de la maison familiale. Elle est restée fidèle à ce décor; elle est restée fidèle à elle-même.

Ed. Muller.

Université populaire neuchâteloise**Semestre d'hiver****NEUCHÂTEL**

ANGLAIS: *Traduction, vocabulaire, conversation.* (M. Marius Vaucher). Jeudi de 20 h. à 21 h. 50, du 22 octobre au 11 mars Fr. 21.—

ART DE DIRE: *Comment s'exprimer clairement, et*

avec élégance, oralement. (M. Samuel Puthod.) Lundi de 20 h. à 21 h. 50, du 19 octobre au 15 mars Fr. 21.—

ART D'ÉCRIRE: *Comment s'exprimer clairement, et avec élégance, par écrit.* (M. Pierre von Allmen.) Mardi de 20 h. à 21 h. 30, du 20 octobre au 9 mars

Fr. 17.—

ASTRONOMIE: *Le système solaire; cours d'information.* (M. Fritz Egger.) Jeudi de 20 h. 15 à 21 h. 15, du 22 octobre au 11 mars

Fr. 13.—

CHIMIE: *Initiation à la chimie générale et organique.* (M. Serge Mosset.) Lundi de 20 h. à 21 h. 15, du 5 octobre au 29 mars

Fr. 22.—

CINÉMA: *Cinéma polonais, américain, l'acteur, cinéma allemand.* (M. Freddy Landry.) Mercredi de 20 h. à 21 h. 50, du 21 octobre au 10 mars

Fr. 15.—

DROIT: *Responsabilité civile et pénale; le droit et comment le faire valoir en justice; la créance et son recouvrement.* (M. Bertrand Houriet.) Lundi de 20 h. à 21 h. 50, du 12 octobre au 22 mars

Fr. 26.—

ÉCONOMIE POLITIQUE: *Le revenu national; les échanges économiques internationaux; l'Etat et les finances publiques.* (M. Richard Meuli.) Mercredi de 20 h. à 21 h. 50, du 21 octobre au 10 mars

Fr. 21.—

ÉTUDES RELIGIEUSES: *L'œcuménisme: risques et chances.* (M. Jean-Jacques von Allmen.) Mercredi de 20 h. 15 à 21 h. 45, du 4 novembre au 24 mars

Fr. 13.—

HISTOIRE CONTEMPORAINE: *La fin de la Deuxième Guerre mondiale.* (M. Eddy Bauer.) Mardi de 20 h. à 20 h. 50, du 20 octobre au 9 mars

Fr. 11.—

LITTÉRATURE: *Quelques grandes œuvres du XIXe siècle.* (M. Roger-Louis Junod.) Mercredi de 20 h. à 21 h. 40, du 21 octobre au 10 mars

Fr. 20.—

MATHÉMATIQUES SUPÉRIEURES: *Calcul différentiel et intégral; équations différentielles.* (M. Paul Burgat.) Lundi de 19 h. 40 à 21 h. 50, du 5 octobre au 29 mars

Fr. 30.—

MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES: *Algèbre, trigonométrie, règle à calcul.* (M. Maurice Wermeille.) Lundi de 20 h. à 21 h. 50, du 2 novembre au 29 mars

Fr. 24.—

PHILOSOPHIE: *Philosophie générale chez trois philosophes contemporains: Renée Le Senne, Jean-Paul Sartre, Simone Weil.* (M. Charles Gagnebin.) Vendredi de 20 h. à 21 h. 50, du 23 octobre au 12 mars

Fr. 21.—

PHYSIQUE: *Mécanique: statique, cinématique et dynamique.* (M. André Mayor.) Mardi de 20 h. à 21 h. 50, du 6 octobre au 23 mars

Fr. 30.—

PSYCHOLOGIE: *Les mécanismes psychologiques de l'adaptation de l'homme à son milieu.* (M. Maurice Jeannet.) Lundi de 20 h. à 21 h. 50, du 11 janvier au 22 mars

Fr. 13.—

VAL-DE-TRAVERS (Fleurier)

LITTÉRATURE: *Les grands romanciers français du XXe siècle.* (M. Roger-Louis Junod.) Mardi de 20 h. à 21 h. 10, du 20 octobre au 9 mars

Fr. 17.—

NOTRE VALLON: *Etude du milieu régional.* (M. Adolphe Ischer.) Mardi de 20 h. à 21 h. 30, du 12 janvier au 2 mars

Fr. 10.—

LA CHAUX-DE-FONDS

ART DE S'EXPRIMER: *Comment s'exprimer clairement et avec élégance.* (M. Samuel Puthod.) Jeudi de 19 h. 20 à 21 h. 10, du 22 octobre au 25 février

Fr. 20.—

CIVILISATIONS: *Les civilisations de l'Inde.* (M. Edouard Dubois.) Mardi de 20 h. à 21 h. 30, du 20 octobre au 23 février

Fr. 26.—

HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES : *Le libéralisme.* (M. Edgar Tripet.) Mercredi de 20 h. à 21 h. 40, du 21 octobre au 9 décembre Fr. 10.—

HISTOIRE DES RELIGIONS : *Mari : ville perdue et retrouvée ; dialogue des hommes et des dieux.* (M. Carlo Spitznagel.) Jeudi de 20 h. à 21 h. 50, du 22 octobre au 21 janvier Fr. 13.50

LITTÉRATURE RUSSE : *La Russie dostoïewskyenne.* (M. Yves Velan.) Mardi de 20 h. à 21 h. 50, du 20 octobre au 24 novembre Fr. 8.—

MATHÉMATIQUES : *Les mathématiques « modernes ».* (M. Eric Emery.) Mercredi de 20 h. à 21 h. 15, du 18 novembre au 17 février Fr. 18.—

PHILOSOPHIE : *L'humanisme de Sartre.* (M. Blaise Duvanel.) Jeudi de 20 h. à 21 h. 15, du 19 novembre au 4 février Fr. 12.—

PHYSIQUE : *Mécanique : statique, cinématique et dynamique.* (M. Jean-Pierre Huther.) Lundi de 19 h. 25 à 21 h. 15, du 5 octobre au 29 mars Fr. 30.—

PSYCHOLOGIE : *Les relations humaines, facteurs de la productivité de l'entreprise.* (M. Maurice Jeannet.) Mercredi de 20 h. à 21 h. 50, du 14 octobre au 16 décembre Fr. 13.50

LE LOCLE

ART CLASSIQUE FRANÇAIS : *Renaissance et art classique en pays français.* (M. Maurice Billeter.) Mardi de 20 h. à 21 h. 15, du 12 janvier au 2 mars Fr. 9.—

CINÉMA : *Initiation cinématographique.* (M. Durupthy.) Mardi de 20 h. à 22 h., du 20 octobre au 1er décembre Fr. 6.—

HISTOIRE DE CHEZ NOUS : *La vie des montagnes aux*

XVIIe et XVIIIe siècles. (M. André Tissot.) Mardi de 20 h. à 21 h. 20, du 20 octobre au 17 novembre Fr. 6.—

LITTÉRATURE ITALIENNE : *Introduction à la vie et à l'œuvre de Dante.* Lundi de 20 h. à 21 h., du 18 janvier au 15 février Fr. 6.—

HISTOIRE CONTEMPORAINE : *La Deuxième Guerre mondiale.* (M. Eddy Bauer.) Jeudi de 19 h. 15 à 20 h. 55, du 8 octobre au 25 mars Fr. 15.—

MATHÉMATIQUES SUPÉRIEURES : *Calcul différentiel et intégral ; équations différentielles.* (M. Henri Robert.) Jeudi de 19 h. 35 à 21 h. 50, du 1er octobre au 18 mars Fr. 30.—

MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES : *Algèbre, trigonométrie, règle à calcul.* (M. Charles Héritier.) Mardi de 19 h. 45 à 21 h. 35, du 20 octobre au 16 mars Fr. 24.—

Réductions de :

10 % aux personnes affiliées à une ou plusieurs sociétés, groupements, industries payant une cotisation de membre collectif ;

20 % aux membres individuels ;

30 % aux apprentis et étudiants.

Inscriptions :

Neuchâtel : UPN, case postale 62, 2034 Peseux, téléphone 8 12 91.

La Chaux-de-Fonds : UPN, case 77, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél. 3 48 75.

Le Locle : UPN, case 77, 2301 La Chaux-de-Fonds tél. 5 10 90.

Val-de-Travers : UPN, case 26, 2114 Fleurier, téléphone 9 17 75.

tableaux d'instruction civique

Série de 18 diapositives 5 × 5 en couleurs, inspirée des cours d'instruction civique de feu M. le colonel CHANTRENS et de M. PERRET, ancien instituteur, réalisée par M. J. J. DESSOULAVY, maître de méthodologie à Genève.

1^{re} partie :

LA DÉMOCRATIE SUISSE 6 dias

2^e partie :

GOUVERNEMENT ET PARLEMENT DE LA SUISSE 6 dias

3^e partie :

LE PEUPLE EST SOUVERAIN 6 dias

« Les graphiques de cette série ont été réalisés par M. Paul Schenker, Art graphique, Lischenweg 12 à Bienne. »

Prix de la série, montée sous verres,

fournie dans une boîte en polystyrol

Fr. 27.—

Prix de lancement, jusqu'au 30 octobre 1964

Fr. 22.—

Envoi à vue, sans engagement

Films-Fixes S.A. Fribourg

Moyens audio-visuels pour l'enseignement

Rue de Romont 20

Tél. (037) 2 59 72

Demandez notre catalogue général

Nouveautés.

Partie pédagogique

Au moulin de l'école romande

Fédéralisme et coopération scolaire intercantonale

La Conférence des ministres européens de l'instruction publique, réunie à Londres en avril dernier, a voué l'essentiel de ses débats à la planification de l'enseignement. Deux pays ont retenu l'attention particulière des délégués, comme opposant tous deux à la planification l'obstacle de leur constitution fédéraliste : la République fédérale d'Allemagne et la Suisse.

Du compte rendu de la conférence publié dans la « Schweizerischer Lehrerzeitung »¹ par le Dr Eugène Egger, de Genève, nous avons extrait quelques indications qui nous paraissent riches d'enseignements à l'heure où — pourquoi le cacher — l'excès de prudence officielle à l'égard de l'école romande déçoit les espoirs de beaucoup.

Le problème de la planification de l'enseignement s'est posé en Allemagne comme dans tous les pays d'Europe, et ceci particulièrement à la fin de la guerre, quand tout était à reconstruire.

Les directeurs de l'instruction publique sentirent alors la nécessité d'examiner **en commun** les difficultés immenses qui se présentaient à eux. Ils créèrent donc la « Conférence permanente » des ministres de l'éducation, qui tint sa première séance en 1948.

Leurs collègues des cantons suisses les avaient depuis longtemps précédés dans cette voie, puisqu'en cette même année 1948 la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique pouvait fêter son cinquantième anniversaire.

Mais alors que nos magistrats continuent à se rencontrer au rythme d'une journée annuelle, les ministres d'outre-Rhin attachèrent d'emblée une grande importance à rapprocher leurs colloques. C'est ainsi que l'on peut compter à ce jour 64 ans d'existence et 80 sessions pour la conférence des directeurs suisses et 100 sessions plénières en 16 ans d'existence pour son homologue germanique.

D'autres faits accusent encore cette différence de dynamisme :

1. La « Conférence permanente » des ministres allemands tient tous les deux mois une réunion de travail de deux jours.

¹ No 32/33 7 août 1964.

2. Elle dispose d'un secrétariat bien organisé qui règle les affaires courantes, prépare les sessions plénières et les travaux des commissions, rassemble et diffuse la documentation sur l'évolution scolaire en Allemagne et à l'étranger.

3. Pour l'étude de questions particulières, la Conférence a créé une série de commissions disposant d'une large autonomie, habilitées par exemple à s'entourer d'experts et de représentants d'organisations privées.

4. Bien que la Conférence ne puisse prendre de décisions contraignantes et se borne à formuler des recommandations aux gouvernements régionaux, l'ensemble des positions qu'elle a prises constitue le cadre qui oriente la politique des Länder en matière scolaire et universitaire.

Ajoutons que le budget total de la Conférence atteint pour 1964 près de 5 millions de DM, supportés pour 2 millions environ par les Länder et le reste par le gouvernement fédéral.

Les résultats obtenus jusqu'ici par la Conférence pour la rénovation de l'école allemande et l'harmonisation scolaire entre Länder sont suffisamment encourageants pour qu'elle ose adopter maintenant une attitude prospective. En 1962, les ministres ont établi un inventaire des besoins jusqu'en 1970, qui constitue la base des plans scolaires à l'étude dans les différents Länder.

Cette méthode de travail n'est-elle pas précisément celle suggérée par la SPR au Congrès de Bienne ? Quelque différentes que soient les conditions respectives dans les deux pays, nous sommes et resterons persuadés que l'avenir du fédéralisme passe par un colloque étroit des partenaires. L'ignorer, consciemment ou non, est une faute politique qui se paiera cher. « Si l'on ne fait rien dans ce sens, dans quinze ans Berne nous l'imposera », disait à une délégation de la SPR venue l'entretenir de l'école romande, M. Pierre Béguin, directeur de la très libérale et fédéraliste « Gazette de Lausanne ».

Nos problèmes seraient-il donc tellement plus simples que ceux d'Allemagne, ou serions-nous tellement plus habiles que nos voisins pour qu'on méconnaisse à ce point, dans les milieux officiels, la valeur d'une franche et résolue coopération dans ce domaine ?

J.-P. Rochat.

Le rouet en tant que moyen d'éducation

L'article suivant est tiré du numéro de juillet 1962 du Indian Journal of Adult Education. Nous le reproduisons parce qu'il illustre mieux qu'un long mémoire les tribulations des responsables de l'instruction populaire dans les pays où tout doit partir du néant.

Nos propres problèmes s'amenuisent, comparés aux ressources d'imagination et de patience exigées de ceux qui luttent sur tous les fronts à la fois : inertie des élèves, méfiance des masses, préjugés sociaux, manque

de matériel, d'argent, et surtout, de personnel qualifié.

Gonda est le chef-lieu administratif d'un très vaste département d'Uttar Pradesh. C'est également le siège de la All-Indian Mass Education Society. Organisation bénévole, la société essaie par diverses méthodes expérimentales d'apporter aux deux millions d'habitants des 3000 villages du district une éducation et des conditions de vie meilleures.

L'Etat d'Uttar Pradesh est l'un des plus peuplés de

l'Inde. Son histoire est très riche. Cependant, la partie orientale de l'Etat a toujours été extrêmement arriérée. Le niveau d'instruction y est très bas. L'hygiène et la santé laissent beaucoup à désirer. La science de la nutrition y est totalement inconnue. L'enfance pâtit autant du déséquilibre de son alimentation que de la pénurie alimentaire.

Notre région présente donc, sous forme extrême, les conditions psychologiques et sociales qui entravent l'œuvre de développement dans l'Inde tout entière. C'est précisément la raison pour laquelle nous l'avons choisie comme champ d'expérience.

Nos premiers efforts ont complètement échoué. Nous avons commencé par la méthode classique, essayant de mettre en place un mouvement d'alphabétisation et d'éducation générale des adultes. Aucun résultat. Lorsque le problème de l'existence même présente une telle urgence, le reste n'a aucune importance. Les villageois ne réagissent que si on leur offre l'espoir d'améliorer dans l'immédiat leurs conditions de vie.

C'est alors que j'ai entendu parler du programme d'*ambar charkha*. J'ai appris que des villageoises se montraient disposées à suivre des cours de trois mois pour apprendre à se servir de l'*ambar charkha*. J'ai été immédiatement frappé des possibilités qu'offrait cette méthode pour l'éducation des adultes.

On appelle *ambar charkha* un rouet perfectionné dont on peut se servir chez soi pendant les heures de loisir. Mahatma Gandhi avait encouragé son emploi en tant qu'industrie familiale. A l'heure actuelle, le gouvernement indien accorde des prêts et des subventions pour des cours de formation et des programmes complémentaires.

De notre point de vue, l'*ambar charkha* présentait un autre avantage. En effet, ce sont souvent les femmes qui filent. Par ailleurs, les programmes de développement communautaire prévoient l'éducation des hommes. Or dans ma région, le système de *pardah* rend à peu près impossible l'inclusion des femmes dans ce programme. En effet, les traditions religieuses et sociales confinent les femmes au foyer. Nous n'avons jamais pu les amener à des réunions ou les faire participer à un effort éducatif. Or ce sont essentiellement les femmes qui ont la charge de l'alimentation et de la santé des familles.

Les pouvoirs publics accordent des subventions au programme d'*ambar charkha* pour atténuer le chômage et améliorer les conditions de vie. Sur cette seule base, le programme ne nous aurait pas intéressés. Ce que nous recherchions, c'étaient les avantages plus profonds et plus durables que pourrait apporter l'éducation.

Si c'était là la seule façon de faire sortir les femmes de chez elles et d'organiser leurs activités, nous avons décidé que c'était donc par là que nous devions commencer.

Nous avons préparé des leçons et élaboré un programme de causeries qui seraient présentées pendant que les femmes apprendraient à filer.

Bien entendu, il était nécessaire de former les instructeurs. Comme dans toutes les petites industries, ces instructeurs recevaient une formation à la fois technique et pédagogique. Or pour la tâche à laquelle nous songions, il fallait leur faire comprendre qu'il leur faudrait non seulement apprendre aux femmes à filer mais aussi leur communiquer d'autres connaissances. Nous avons donc mis sur pied des programmes visant à préparer les instructeurs à donner aux adultes une formation générale tout autant qu'artisanale.

Notre première éducation sociale, nous la donnons

au moment où nous organisons les classes. Nous avons compté avoir des instructeurs. Or, au début, les villageois exigeaient des institutrices. Cependant nous avons insisté pour que la formation des femmes soit donnée par un homme et, finalement, nous avons réussi à surmonter toutes les objections.

Toutefois, ces instructeurs étaient placés sous la direction de femmes de façon que les villageoises puissent voir que les femmes n'occupent pas toujours la deuxième place par rapport aux hommes. L'une de nos inspectrices était une musulmane très respectée dans la communauté, l'autre une brahmane d'âge mûr, issue d'une excellente famille.

Nous avons commencé par envoyer des organisateurs auprès des chefs de chaque village pour leur expliquer les détails du programme d'instruction. Si les villageois s'intéressent à ce programme, le chef du village présente une demande accompagnée d'un dépôt de 100 roupies. Peu après le début de notre entreprise, les chefs d'autres villages vinrent nous trouver pour nous demander notre aide, organiser des cours de formation et créer une industrie familiale. Ensuite, nous envoyons des spécialistes pour organiser les classes.

Nous envoyons des instructeurs dans un village où un minimum de 20 femmes désirent recevoir une formation technique. Pour déterminer leur bonne volonté et nous assurer qu'elles veulent véritablement recevoir cette formation, nous déduisons pour chaque élève cinq roupies de la somme placée en dépôt.

Deux instructeurs restent dans le village. Pendant trois mois, les femmes se réunissent chaque jour de la semaine au centre du village pour leurs leçons.

Une fois les classes commencées, j'ai recommandé aux instructeurs d'ouvrir chaque classe par une prière à haute voix. Ensuite, et c'est là une innovation, je leur ai demandé de réciter la prière à plus haute voix. Cela pourra paraître peu de chose mais c'était un autre pas en avant. Les femmes sont restées subordonnées aux hommes pendant si longtemps qu'elles parlent à voix très basse, souvent inintelligible. Les hommes demeurent les maîtres. Nous ne pouvons pas changer cet état de choses. Toutefois, pour les prières, nous pouvions les réciter ensemble. Les hommes auraient élevé des objections contre d'autres récitaions à haute voix.

Parallèlement à ces changements d'attitudes et à cette acquisition de connaissances manuelles, nous avons également voulu leur apprendre un meilleur mode de vie. Ceci également ne pouvait être fait qu'au nom de la religion. Ainsi, une fois la prière dite, l'instructeur se met à l'expliquer pendant quelques minutes et les femmes répètent l'explication.

Chaque jour l'instructeur parle d'une lacune dans la façon de vivre des habitants. Par exemple, le matin nous allons dans la jungle car nous n'avons pas de latrines. C'est là une lacune de notre façon de vivre. Le régime alimentaire que nous donnons à nos enfants est déficient : autre lacune. C'est à nous qu'il appartient d'élever nos enfants, nous devons donc le faire de façon rationnelle ; or, les femmes n'ont pas reçu d'éducation, elles ne savent ni lire ni écrire ; encore une autre lacune de notre existence. De cette manière, nous développons des idées nouvelles.

Après ces trois mois, les femmes se mettent à filer dans leur propre maison. Notre instructeur assume alors un rôle de conseiller, de contrôleur, se rendant d'un foyer à un autre et poursuivant ainsi nos « leçons ». De cette façon, on arrive à donner une formation à toute la famille.

Nous achetons le fil aux femmes à un prix imposé. C'est ainsi que nous avons pu, au cours des trois premières années de notre programme, distribuer annuellement une somme de 100 000 roupies.

Nous achetons le coton brut au moment de la cueillette annuelle, nous le mettons en entrepôt et le fournissons aux fileuses au fur et à mesure de leurs besoins. Ensuite, nous leur achetons le fil et nous le donnons à tisser. Nous payons les tisserands que nous avons également formés. Nous avons également préparé à leur intention des leçons spéciales qui leur sont données pendant la période de formation. Ensuite, nous réunissons les tissus, nous les lavons, les teignons, les imprimons, les utilisons pour fabriquer les vêtements que nous vendons. Nous fabriquons toutes sortes de vêtements : des dhoties, saris, pantalons, chemises, vestons, ainsi que des mouchoirs et même des tapis.

Nous avons des dépôts de vente dans tout le district et échangeons une partie de notre production avec

d'autres Etats de l'Inde qui fabriquent des tissus de genres différents.

Nous tenons une comptabilité exacte de nos recettes et dépenses ainsi que des subventions que nous accordons les pouvoirs publics pour encourager nos travaux. Le gouvernement nous verse 15 roupies par mois et par stagiaire pour défrayer nos dépenses de formation professionnelle. Chaque femme qui participe au cours reçoit une allocation de 20 roupies pour les trois mois, ce qui compense en partie son manque à gagner pendant cette période. La plupart des femmes gagnent très peu mais c'est tout ce qu'elles ont et, si on ne les aide pas, elles ne peuvent participer aux cours artisanaux.

L'éducation des adultes doit donner l'espoir d'une vie meilleure, sans quoi l'élève n'a aucun but et n'est pas encouragé à apprendre.

Salig Ram Pathik

« Panorama de l'Education », Vol. VI, No 1.

Petits **ARTISTES** Grands **DONATEURS**

Chers collègues,

Il n'est pas nécessaire de faire de longs exposés pour attirer l'attention du peuple suisse sur le grand problème de la faim. Chacun sait que des millions d'êtres humains vivent dans la misère parce qu'ils sont privés de nourriture, de soins médicaux et d'instruction.

Les promoteurs de l'action « Campagne mondiale contre la faim » savent qu'il ne s'agit pas seulement, pour les habitants repus de l'Occident, de distribuer des aliments aux affamés. Il faut encore donner à ces peuples déshérités l'occasion d'apprendre à s'aider eux-mêmes, en leur procurant une instruction adéquate et pratique sur les procédés de culture rationnels, sur le meilleur système de répartition, etc. Assumer cette tâche, tel est le but de la Campagne mondiale contre la faim ; une tâche qu'il faudra poursuivre durant des dizaines d'années encore.

Les Suisses et les Suissesses de demain seront-ils prêts, demain comme aujourd'hui, à donner et à aider? Se sentiront-ils encore responsables du sort des peuples qui souffrent de la famine? Nous pouvons en être certains, si nous intéressons les enfants, adultes de demain, aux préoccupations et aux activités par lesquelles notre peuple a manifesté son désir d'aider.

Le corps enseignant de notre pays s'est engagé à plusieurs reprises à soutenir d'heureuses initiatives en faveur des pays en voie de développement. Une nouvelle occasion s'offre aujourd'hui : le Comité national suisse de la Campagne mondiale contre la faim est en train d'organiser une action sur le thème : « **Petits artistes - grands donateurs** ». A cet effet, il prie toutes les institutrices et tous les instituteurs de traiter avec leurs élèves, au cours des leçons de dessin, un sujet se rapportant à l'idée de l'aide aux affamés.

Les œuvres des petits artistes seront rassemblées par notre centrale et envoyées de là à des milliers d'adresses privées du pays. En échange des dessins ori-

ginaux qu'ils auront reçus, nous prierons les grands donateurs de verser une contribution à la CMCF.

Ainsi les enfants suisses pourront, avec les moyens dont ils disposent, mener à bien une belle entreprise. Quant à nous, adultes, nous nous réjouissons de voir les petits artistes s'engager sur la voie de la générosité.

Le Comité national suisse prie le corps enseignant de rendre possible la réalisation de ce projet. Veuillez donc avoir l'obligeance de remplir et d'envoyer par le prochain courrier le coupon ci-dessous. Nous vous ferons parvenir ensuite des suggestions pour les leçons de dessin, ainsi que des renseignements supplémentaires sur l'organisation de l'initiative.

En vous remerciant d'avance de votre précieuse collaboration, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Pour le Comité national suisse de la
CAMPAGNE MONDIALE CONTRE LA FAIM :

Th. Richner,

Secrétaire central du Schweizerischer Lehrerverein

Nom : _____

Adresse : _____

Nombre des élèves : _____

(Veuillez remplir le coupon et l'envoyer dans une enveloppe affranchie au Secrétariat du Comité national suisse de la Campagne mondiale contre la faim, Choisystrasse 11, Case postale, 3000 Berne 10.)

ASPECTS DE L'ÉDUCATION NOUVELLE

Nous nous faisons un plaisir de signaler à tous nos collègues l'émission de la TV romande « Carrefour » du mercredi 14 octobre prochain (20 h. 15 environ).

Dans le cadre d'un reportage à l'Ecole Internationale de Genève, des méthodes modernes d'enseignement et d'éducation nous seront présentées, en particulier l'imprimerie à l'école et la méthode Cuisenaire, c'est-à-dire la méthode de calcul par les nombres en couleurs.

Que tous ceux qui s'intéressent à ces nouvelles méthodes ne manquent pas cette émission.

Pour les éducatrices des petits

SALLE D'ASILE EN FRANCE VERS 1860

Ancêtres des « maternelles » françaises, les salles d'asile furent instituées en 1827, sur l'initiative de l'Église, à l'intention des enfants d'ouvriers dont les mères travaillaient. En 1861, date de l'article ci-dessous, elles hébergeaient à Paris plus de 12 000 enfants.

Le gradin

Le gradin est la partie essentielle du matériel d'une salle d'asile. L'enseignement qui s'y donne est caractéristique de l'institution consacrée à l'éducation de la première enfance.

Chaque marche du gradin devant servir à la fois de siège à un enfant et de support aux pieds de celui qui est assis sur le degré supérieur, sa largeur devra répondre à ce double emploi. De plus, il faut qu'il puisse au besoin livrer passage à la surveillante allant chercher un enfant qui s'endort ou qui est indisposé, et qui, dans l'un et l'autre cas, doit être enlevé du milieu de ses camarades pour être porté sur le lit de camp. La longueur d'un sabot d'enfant est en moyenne de 0,20 m., et 0,25 m. est suffisant pour le siège; si le gradin a 0,55 m. de large, on aura entre l'extrémité du sabot et le siège de l'enfant un espace de 0,10 m., ce qui suffit pour le passage de la maîtresse à un moment donné.

Quant à la hauteur de chaque marche, elle est variable. En effet, il faut que les pieds de chaque enfant portent bien d'aplomb; or l'âge des enfants admis variant de deux à sept ans, la longueur de leurs jambes varie aussi proportionnellement. Dès lors, la première marche aura 0,15 m.; la seconde 0,16 m., la troisième 0,17 m., et ainsi de suite jusqu'aux dernières qui auront 0,20 m.

Si ces proportions n'étaient pas exactement gardées, on pourrait avoir à craindre des accidents. En effet, les marches trop hautes seraient la cause de faux pas et même de chutes, et comme les marches n'offri-

raient pas une surface assez considérable pour recevoir l'enfant, le gradin, par sa pente rapide, formerait échelle, et l'enfant roulerait jusqu'au fond de la classe...

Dans la salle de classe du « Cours pratique » de Paris, le gradin est distribué en sept bancs pourvus en arrière d'un dossier droit, et en avant d'une tablette se relevant et se rabattant au moyen de petites poternes mobiles. Chaque tablette est fixée au dossier du banc inférieur qui lui sert de support.

C'est sur ces tablettes que s'exécutent les petits jeux ou travaux manuels auxquels se livrent les enfants (châteaux de cartes ou de petits morceaux de bois, jonchets, confection d'objets en paille, etc.); c'est encore sur ces tablettes que se posent les mains des enfants pendant les leçons de la maîtresse, ce qui facilite la surveillance et surtout fait disparaître à peu près les occasions de mal faire...

« L'Ami de l'enfance », Guide des salles d'asile, mars 1861.

Deux notes encore, tirées du même recueil poussiéreux et jauni découvert en furetant dans la magnifique exposition ouverte à Lille par nos collègues français à l'occasion de leur Congrès.

Les enfants sont déposés le matin et repris le soir par leur mère: celles-ci travaillent, car l'on sait que le salaire de la femme, dans les grandes villes, est indispensable à l'existence des ménages pauvres...

On ne bouge que sur l'ordre des coups secs du claquoir. Ce claquoir impérieux marque le rythme. Les petites jambes le suivent, montent et descendent en martelant le sol...

Extraits du rapport de la présidente de l'œuvre à son Éminence Mgr le cardinal-archevêque de Paris, 7 mars 1861.

Quelques chiffres

Dépenses pour l'instruction

En 1960, la dépense moyenne par élève d'un établissement scolaire public (universités comprises) s'est montée en Suisse à Fr. 757, ce qui correspond à un « investissement » scolaire moyen de Fr. 103.— par habitant. Il y aurait lieu d'ajouter à ce chiffre, il est vrai, les frais découlant de l'enseignement privé.

C'est le canton de Bâle-Ville qui affecte les plus grandes dépenses à l'instruction: Fr. 237.— par habitant. Thurgovie et St-Gall ferment la marche avec respectivement Fr. 57.— et 54.—.

Quant aux cantons romands, Genève vient en tête avec Fr. 159.—, suivi de Neuchâtel avec Fr. 104.—. Les trois autres cantons se situent au-dessous de la moyenne suisse: Valais consacre Fr. 96.—, Vaud Fr. 91.—

et Fribourg Fr. 75.— par tête de population (subventions fédérales déduites).

Effectifs des classes

En ce qui concerne l'école primaire, la moyenne suisse est de 33 élèves par classe. C'est Neuchâtel qui se rapproche le plus de ce nombre, avec 32 élèves. Tessin et Valais sont au-dessous de la moyenne, avec 25, de même que Grisons et Vaud avec 28 et Berne avec 29. Ce sont en l'occurrence des cantons étendus et montagneux. Fribourg, quoique agricole, groupe 37 élèves en moyenne par classe primaire, tandis que les cantons villes vont encore au delà: Bâle, 37; Genève, 40; Lucerne et Zurich, 41 et Zoug 42.

En se basant sur les statistiques officielles, on constate qu'en gros la Suisse compte 28 000 enseignants primaires, secondaires et universitaires pour un effectif de 741 000 élèves, soit un maître pour 26 élèves ou étudiants.

D'après « Orientation et formation professionnelle », sept. 1963.

L'apprentissage de « l'aimer-lire »¹

Une collègue neuchâteloise, Mme J. Calame, nous parle d'une expérience tentée en 3^e année, au cours des trois dernières semaines de l'année scolaire, de mars à avril 1964.

Nous l'en remercions vivement.

Nous avons reçu en prêt de l'Ecole normale une trentaine d'exemplaires de *Raraô, la petite lionne*, de Monique Elier (Hachette, Bibliothèque rose).

Voici en quelques mots le thème de ce livre : Yan est un petit blanc qui vit avec ses parents dans une plantation. Raraô, la jeune lionne sauve l'enfant menacé par un crocodile. L'amitié de Yan et de Raraô est la source de maintes aventures auxquelles se mêlent de multiples animaux de la brousse : singes, boas, perroquets, grand-duc, etc., etc...

Les élèves ont lu eux-mêmes environ les deux tiers du livre. Vu le peu de temps dont nous disposions, je lisais de temps à autre quelques pages, à titre de récompense, après un travail bien fait. Il a aussi fallu parfois relire un passage parce qu'un élève peu doué en lecture avait fait perdre le fil de l'histoire à ses camarades.

Le thème du livre se prête à de nombreuses discussions : comparaison de la vie de Yan dans la brousse et celle d'un petit Neuchâtelois, description de la végétation, connaissance des animaux de la jungle.

Les élèves ont présenté deux rédactions : la première, sous forme de réponses à un questionnaire qui m'a permis de vérifier si les enfants avaient compris un chapitre donné. Dans la seconde, les élèves pouvaient donner libre cours à leur imagination : le titre proposé était le suivant : « si j'étais Yan ».

Citons en passant ces quelques réflexions au cours de la lecture : « Yan a l'habitude de la brousse, son courage n'est pas aussi héroïque que s'il s'agissait d'un enfant de chez nous. »

« Le père de Yan a l'habitude de la brousse tandis que mon papa a l'habitude de « faire du chocolat » (Suchard) ! »

Les élèves ont aussi dessiné la brousse et ses animaux, d'une manière parfois bien fantaisiste.

En orthographe, nous avons pu utiliser quelques textes concernant notre lionne, textes adaptés au vocabulaire connu.

Enfin, les élèves ont apporté de nombreuses illustrations d'animaux exotiques que nous avons disposées autour de notre classe.

Si nous avions eu plus de temps, nous aurions pu développer encore ce centre d'intérêt.

L'attention des élèves a été constante et leur joie était grande d'avoir eu en main un « vrai » livre, du format d'un roman ! En outre, le mérite d'une lecture suivie, c'est que les enfants se réjouissent de connaître la suite de l'aventure. Leur curiosité est mise en éveil. D'autre part, ils voyagent, ils s'évadent ; leur horizon s'élargit.

L'expérience m'a paru assez intéressante pour que je sois prête à la renouveler avec mes nouveaux élèves.

J. Calame

Littérature enfantine et de jeunesse,
Bulletin d'information, n° 9.

¹ Voir « Educateur » du 18.9.64.

Miettes d'histoire

Peut-être ces paroles du général Napoléon Bonaparte, devenu l'empereur Napoléon I^{er}, intéresseront-elles quelque peu les lecteurs. Ce mélange d'opportunisme, de gloire, de vanité, d'humanité, d'orgueil et de désespoir pourrait-il nous suggérer une méditation bénéfique ?

Je suis dégoûté de Rousseau depuis que j'ai vu l'Orient : l'homme sauvage est un chien.

Le général.

C'est en me faisant catholique que j'ai fini la guerre en Vendée, en me faisant musulman que je me suis établi en Egypte, en me faisant ultramontain que j'ai gagné les esprits en Italie. Si je gouvernais un peuple juif, je rétablirais le temple de Salomon.

Le général... opportuniste.

C'était un sacrifice nécessaire à ma grandeur.

L'empereur Napoléon I^{er}, en parlant de la suppression du malheureux duc d'Enghien — royaliste accusé de complot contre le premier Consul — enlevé en Prusse et fusillé dans les fossés du château de Vincennes.

Joseph, si notre père nous voyait !

A son frère, le jour du Sacre, le 2 décembre 1804.

Est-ce que tu crois que ça m'amuse... Va, je sais faire autre chose que la guerre, mais je me dois à la nécessité, et ce n'est pas moi qui dispose des événements, j'y obéis !

Réponse de l'empereur à sa première femme, Joséphine de Beauharnais, qui lui disait : « Tu ne

cesseras donc pas de faire la guerre ? »

Point du tout ! On dira : ouf !

Réponse de Napoléon à Ségur qui se confondait en phrases de courtisan, alors que l'empereur lui avait demandé ce qu'on penserait s'il venait à mourir.

Il est donc écrit là-haut que nous ne ferons que des fautes !

Au cours de la retraite de Russie, en lançant au ciel un regard furieux.

La santé de Sa Majesté n'a jamais été meilleure.

Ce qu'il écrivit, en terminant son XXIX^e bulletin où il relatait le désastre de la retraite de Russie.

C'est donc dans ma destinée de me voir constamment trahi par l'affreuse ingratitude des hommes que j'ai le plus comblés de bienfaits.

Le 25 janvier 1814, à son retour de la défaite de Leipzig (1813), quand il constate les défections de ses généraux : Ney, Berthier, Murat.

Eh bien, Messieurs, puisqu'il en est ainsi, j'abdiquerai !

Le 4 avril 1814, à Fontainebleau, devant ses maréchaux venus, Ney en tête, lui signifier son congé.

La vie m'est insupportable !...

Cri de désespoir de l'empereur déchu, relégué à l'île d'Elbe, dans la nuit du 12 au 13 avril 1814.

Tête... armée...

Derniers mots de Napoléon I^{er}, à l'île de Sainte-Hélène, sur son lit de mort, le 5 mai 1821.

Ls. P.

Solution du problème de PILE ou Face (Marius et Olive) paru dans le No 33

a.	M	M	M	M	M
	M	M	M	M	O
	M	M	M	O	M
	M	M	O	M	M
	M	O	M	M	M
	M	M	M	O	O
	M	M	O	O	M
	M	O	O	M	M
	M	M	O	M	O
	M	O	M	M	O
	M	O	M	O	M
	M	O	O	O	M
	M	O	O	O	O
b.	O	M	M	M	M
	O	M	M	M	O
	O	M	M	O	M
	O	M	M	O	O
c.	O	M	O	M	M
	O	O	M	M	M
d.	O	O	O	M	M
	O	O	O	O	M
	O	O	O	M	O
	O	O	O	O	O
e.	O	O	M	O	M
	O	M	O	O	M
	O	O	M	O	O
	O	M	O	O	O
f.	O	O	M	M	O
	O	M	O	M	O

Le nombre des possibilités en 5 parties de « pile ou face » est égal à 2^5 soit 32 possibilités dont voici l'inventaire complet. Chaque lettre « M » indiquant une partie ayant pu être gagnée par Marius et chaque lettre « O » une partie ayant pu être gagnée par Olive.

Une des conditions du jeu prescrivait que celui-ci devait être stoppé dès que Marius aurait réalisé un gain total de Fr. 1.—.

Cette condition peut être réalisée :

- a. 16 fois sur 32 au 1^{er} coup. Probab. = 16/32
- b. 4 fois sur 32 au 3^e coup. Probab. = 4/32
- c. 2 fois sur 32 au 5^e coup. Probab. = 2/32

Cette condition octroie à Marius $\frac{16+4+2}{32} = \frac{22}{32}$
 = soit 22 chances sur 32 de gagner Fr. 1.—
 = soit 22 chances sur 32 de gagner Fr. 1.—

en ne laissant à Olive que le reste, soit 10 chances sur 32 de gagner. Le jeu semble donc inéquitable...

mais il n'en est rien car la deuxième condition prévue imposant l'arrêt du jeu dès que Marius aura la certitude de ne plus pouvoir gagner ce franc, permet à Olive de gagner :

- d. 4 parties sur 32 avec un gain de Fr. 3.— en 3 coups.
- e. 4 parties sur 32 avec un gain de Fr. 2.— en 4 coups.
- f. 2 parties sur 32 avec un gain de Fr. 1.— en 5 coups.

Or donc Marius a 22 chances (sur 32) de gagner Fr. 1.—.

22 fois Fr. 1.— = Fr. 22.—

Olive a 4 chances de gagner Fr. 3.— = Fr. 12.—

Olive a 4 chances de gagner Fr. 2.— = Fr. 8.—

Olive a 2 chances de gagner Fr. 1.— = Fr. 2.—

Au total également Fr. 22.—

Le jeu est donc équitable !

F. Perret, Neuchâtel.

signifie arrêt du jeu

Richesses de l'océan

La mer qui passe pour un désert liquide cache en réalité d'immenses trésors. Elle n'attend que la recherche scientifique pour être exploitée avec des rendements à faire rêver tous les spéculateurs en Bourse. Telle est la conclusion d'un rapport soumis à la troisième session de la Commission océanographique intergouvernementale, réunie du 10 au 19 juin à Paris, à la maison de l'Unesco. Intitulé « Cadre scientifique général pour les études océanographiques mondiales », il a été préparé par le Comité de recherches océaniques du Conseil international des unions scientifiques.

De nombreux exemples illustrent les conclusions du rapport. En doublant le volume de la pêche dans le monde, la recherche pourrait fournir à l'économie mondiale des ressources nouvelles d'une valeur de 15 ou même de 20 milliards de dollars par an.

En découvrant la manière dont l'océan et l'atmosphère affectent le temps, l'océanographe pourrait contribuer à réaliser enfin des prévisions météorologiques précises à long terme. Il en résulterait une économie de 5 à 10 milliards de dollars par an dans tous les domaines de l'économie, depuis l'industrie du bâtiment jusqu'au tourisme.

De l'atmosphère, le rapport passe aux fonds marins. Les plages « noyées » lorsque le niveau des mers s'éleva à la fin de l'époque glaciaire renferment des minerais. Au large de la côte sud-africaine, par exemple, elles

contiennent cinq fois autant de diamants par tonne de sédiment que les mines du continent. Un navire exploite actuellement un gisement au large de l'embouchure de l'Orange et la production atteint une valeur de 15 000 dollars par jour. Des sables aurifères ont été découverts à Nomé et à Juneau en Alaska et l'on exploite de l'étain au large des côtes de Malaisie, de Thaïlande et d'Indonésie.

Si le spécialiste de biologie marine arrivait à empêcher les anatifes et autres organismes marins de pourrir les coques des navires, les armateurs économiseraient 300 millions de dollars par an. S'il pouvait combattre les organismes qui détériorent les installations portuaires, les dégâts que l'on estime actuellement à 200 millions de dollars par an pourraient être réduits. On ferait des économies bien plus considérables en tenant compte des données statistiques concernant les vagues, dans la construction navale, dans la cartographie des hauts-fonds, et dans l'aménagement des ports.

Mais le rapport donne aussi un avertissement : l'influence de l'homme sur l'océan peut être néfaste. Les déchets radio-actifs sont un exemple éclatant ; la concentration d'insecticides et de détergents peut être encore plus dangereuse pour les organismes marins et par conséquent pour les humains qui les consomment.

Cet effet nuisible peut revêtir des aspects inattendus. De récentes recherches ont montré qu'il y a dans les eaux de surface dix fois plus de plomb qu'il y a quarante ans. Le coupable ? L'automobile qui renvoie dans l'atmosphère le plomb contenu dans les supercarburants.

Bibliographie: les lectures OSL

Six nouvelles brochures OSL et quatre réimpressions viennent de sortir de presse. Il s'agit d'histoires captivantes qui feront certainement la joie de tous les enfants. Les brochures OSL sont en vente auprès des dépôts scolaires OSL et du secrétariat de l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse (Seefeldstrasse 8, 8022 Zurich), dans les librairies et dans des kiosques au prix de 70 ct. l'exemplaire.

Nouveautés

No 859 « **ROLAND ET TONTON AU SAHARA** » par Emilie Warginaire. Série : Voyages et aventures. Age depuis 8 ans.

Hourra ! Roland est revenu de son voyage en Afrique. Il lui tarde de vous faire connaître de toutes belles histoires sur les animaux du désert. Il vous raconte aussi comment son faucon lui a sauvé la vie chez les Touareg, ces grands seigneurs du Hoggar. Vous serez captivés par la lecture de « Roland et Tonton au Sahara ».

No 860 « **MYSTÈRES DANS LES ÎLES** » par J. Bron. Série : Littéraire. Age : depuis 10 ans.

Denis Lapiere vient en Grèce avec sa famille pour recueillir l'héritage d'un oncle, vieux savant original. Mais selon une clause du testament, les Lapiere n'entreront en possession de leur fortune qu'après avoir retrouvé une statuette dissimulée dans une île. La recherche du bibelot ne se fera pas sans aventures, avant la surprise finale réservée à ses héritiers par l'oncle facétieux.

No 861 « **LE RÊVE DE PIERRE** » par P. Dumanoir. Série : Littéraire. Age : depuis 12 ans.

Voulez-vous faire un beau voyage ? Oui ? Alors, allez à la gare, demandez un billet et, naturellement, partez. Cela veut dire : achetez la brochure « Le rêve de Pierre » et lisez-la. Elle vous enrichira et vous fera connaître un vrai philosophe.

No 862 « **L'AMI DU PETIT CHAPERON ROUGE** » par F. Agneau de Selve. Série : Album à colorier. Age : depuis 6 ans.

Ce loup était si maigre... Ce loup avait si faim... N'était-il pas excusable de s'attaquer à une petite fille aussi imprudente et désobéissante que le Petit Chaperon Rouge... ?

No 863 « **AVIONS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI** » par Aebli/Rostan. Série : Jeux et distractions. Age : depuis 9 ans.

Aimes-tu les avions ? Voudrais-tu mieux connaître la Swissair et en particulier les avions qui lui appartiennent ? Mieux encore, ne désires-tu pas construire les 19 modèles réduits de l'aviation suisse tout en apprenant l'histoire de notre compagnie aérienne ? Achète donc la nouvelle brochure de construction OSL « Avions d'hier et d'aujourd'hui ».

No 879 « **NOUS ALLONS A SKI** » par Zimmermann/Curdy. Série : Sport. Age : depuis 10 ans.

Véritable guide pour filles et garçons ! L'auteur nous révèle avec compétence et clarté tout l'art du ski en partant des débuts (premières leçons à ski) pour aboutir à la maîtrise du ski en passant par le déplacement à ski, le freinage, le changement de direction et le saut. Texte et de nombreuses illustrations faciliteront l'instructeur dans sa préparation de camps d'écoles de ski.

Réimpressions

No 306 « **S.O.S.** » par José Python ; 2e édition. Série : Voyages et aventures. Age : depuis 9 ans.

Deux jeunes aviateurs volontaires sont en panne au milieu du désert. Pris par une bande de pillards, ils sont condamnés au supplice. Comment vont-ils se tirer de leur situation tragique ? Si vous tenez à le savoir, lisez la brochure : « S.O.S. », de José Python, l'auteur que vous connaissez bien.

No 380 « **Une semaine en radeau** » par William Thomi ; 2e édition. Série : Littérature. Age : depuis 9 ans.

Magnifiques vacances que celles de ce père et de son fils, sur le lac de Neuchâtel et... en radeau !

Toutes les heures seraient splendides si... Devinez !... vous ne trouverez pas ? Alors, lisez ce dernier récit écrit peu avant sa mort par le grand écrivain que fut William Thomi pour les enfants de ce pays.

No 591 « **Les mystères de la forêt sombre** » par Eric Laurent ; 2e édition. Série : Littéraire. Age : depuis 10 ans.

Au cours d'une excursion de montagne, une patrouille d'éclaireurs, les Faucons, se perd dans une région sauvage, sombre et inquiétante. La voici forcée de passer une nuit seule, puis une seconde car des complications alarmantes sont survenues. Le chef de patrouille doit alors prendre des décisions importantes et montrer à ses gars leur véritable devoir. Le récit vous tient en haleine constamment, car les événements se succèdent rapidement et les situations inattendues ne manquent pas. Bien entendu, à la fin de cette histoire, palpitante et mystérieuse, tout devient clair. Qui aurait pu penser que cela finirait ainsi ?

No 666 « **La merveilleuse aventure de Perlinette** » par Alice Parisod. Série : Pour les petits. Age : depuis 7 ans.

Fillettes, vous accompagnerez Perlinette à travers ses nombreuses aventures. Ce conte merveilleux vous attendra et vous serez impatientes de connaître la fin de l'histoire... Mais chut !

V • i • t • a • m • i • n • e • s

Les mécanismes scolaires sont étrangers à la vie sociale et contemporaine, comme si tous ces problèmes étaient exclus du champ éducatif. Le monde de l'éducation est une espèce d'île où les individus, déracinés du monde, se préparent à la vie en y restant étrangers

Maria Montessori.

Seul l'essai pratique

permet de juger d'un produit en connaissance de cause. La boîte de couleurs opaques Pelikan surmontera victorieusement cette épreuve. Elle s'est imposée pour l'enseignement du dessin dans presque tous les pays du monde.

Ses teintes intenses et bien couvrantes conviennent à la façon de peindre des écoliers. Les godets de couleurs sont maintenus par des renforcements dans le fond de la boîte. On peut facilement les enlever pour nettoyer la boîte et les échanger rapidement contre de nouveaux. Les bords et les coins repliés de la boîte empêchent qu'on ne se blesse.

La boîte de couleurs opaques Pelikan est le fruit de plus de 120 ans d'expérience dans la fabrication de couleurs.

Il est toujours difficile de convaincre par des paroles. Un essai pratique est préférable. Sur demande, nous enverrons volontiers aux maîtres de dessin une boîte de couleurs Pelikan 735/12 gratuite à titre d'échantillon.



Günther Wagner AG - Pelikan-Werk - Zurich 38



Pour vos compétitions sportives
vos manifestations culturelles
vos sociétés

Une médaille
Un insigne
Une plaquette
Un prix

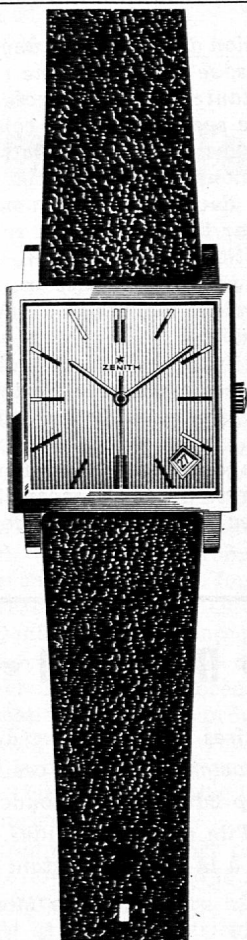
**Huguenin
Médailleurs
Le Locle**

Pour
enseigner l'heure
aux enfants

ZENITH

met gratuitement
à votre disposition une montre
en carton qui vous rendra
de précieux services.

Adressez une simple carte postale
au Département de Publicité des
Manufactures des Montres
ZENITH S. A., Le Locle



J. A.
Montreux 1